

Typologie de produit : revêtements céramiques pour une utilisation en mur intérieur, pressés à sec avec une absorption d'eau > 10 % (Groupe BIII – GL – Annexe L) conformément à la norme EN ISO 14411. Carrelages ne contenant ni adhésifs, ni cires, ni revêtements ou applications de surface après cuisson.

Les produits céramiques fabriqués par PRIMUS CERAMICS sont obtenus industriellement et soumis à des températures élevées lors de la phase de cuisson, supérieures à 1000°C.

À ces températures élevées, toute présence de composés organiques dans les argiles ou les liants est complètement éliminée. En conséquence, le produit final est inerte et exempt d'émissions de COV (Composés Organiques Volatils).

Après le processus de cuisson, et sans aucun traitement de surface supplémentaire, on conclut que les carreaux céramiques présentent les caractéristiques suivantes :

- Ils sont exempts de COVs
- Ils n'émettent pas de COVs pendant **leur utilisation et tout au long de leur vie utile**



Responsable Qualité
Aveiro, Septembre 2024